



IME



SESSAD



ESAT



EHPAD

LES ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX PUBLICS DU HAUT VAR

EVALUATION INTERNE

SERVICE du SESSAD PRO Du Haut Var

Salernes

*Service d'éducation spéciale
Et de soins à domicile*



Table des matières

INTRODUCTION	3
1 - Présentation générale du service	4
2 - Méthodologie	9
Les usagers (enfants et leurs familles) :.....	9
L'outil choisi : La grille d'aide à l'évaluation interne.....	10
Le calendrier de la démarche d'évaluation interne et externe	11
3 - Résultats de l'évaluation interne	12

INTRODUCTION

Au début des années 2000, l'IME du Haut Var met en place pour ses jeunes sortants de la Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) des projets d'insertion professionnelle grâce à l'apprentissage.

La création d'un CFAS (Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé) à titre expérimental de 4 places voté par délibération du Conseil d'Administration du 19 juin 2002 permet cet accompagnement dans un premier temps.

Par la suite :

- l'arrêté CROSMS du 28/09/2005 porte création d'un SESSAD et d'un CFAS de 10 places filles 16/25 ans.
- Le financement de 5 places SESSAD est autorisé par arrêté de l'ARS du 01/09/2008 ;
- le financement de 5 places supplémentaires intervient le 01/09/2009 par un nouvel arrêté.
- La décision du 23/03/2012 autorise, en dernier lieu, la mixité de 10 places.

Le dispositif SESSAD CFA-FA (Centre de Formation d'Apprentis-Formation Adaptée / anciennement SESSAD CFAS) a permis jusqu'à aujourd'hui d'intégrer 1/3 des jeunes en milieu ordinaire. Il est aussi une bonne préparation à l'orientation en milieu de travail adapté (1/3 des jeunes orientés en Esat). On a pu de plus constater l'intérêt de la 1ère étape qu'est le S.A.P.A. (service d'accompagnement au projet d'apprentissage) pour les établissements scolaires.

Depuis 2014, on observe une baisse des demandes et de l'activité du SESSAD CFA FA due principalement à un contexte économique défavorable. Ces constatations nous ont amené à adapter notre accompagnement, repenser notre fonctionnement et mettre en place un service de type SESSAD Pro plus adapté aux profils des personnes âgées de 16 à 25 ans pour mieux répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge. En effet encore aujourd'hui de nombreux jeunes sortent du dispositif scolaire sans solution.

Sa mission est donc de proposer une continuité d'accompagnement tant social que professionnel VISANT À PREVENIR LES SITUATIONS DE RUPTURE.

L'évaluation interne fait suite à la mise en place du SESSAD Pro et s'inscrit entre deux périodes charnières (fin du CFA FA – début du SESSAD Pro).

L'équipe a déjà été mobilisée au changement et au questionnement de ses pratiques par l'écriture récente du projet de service en s'appuyant sur son expérience et sa connaissance du territoire.

1 - Présentation générale du service

Le SESSAD du Haut Var accueille des jeunes présentant les troubles suivants :

- Déficience intellectuelle ;
- Troubles du développement, troubles cognitifs et des acquisitions scolaires, troubles psychomoteurs ;
- Troubles des conduites et du comportement ;
- Troubles psychologiques ;
- Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans hyperactivité ;
- Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages, dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Le SESSAD s'inscrit dans l'organigramme général de fonctionnement des établissements publics du Haut-Var, comme le montre le schéma ci-dessous :

Il s'agira de proposer une continuité d'accompagnement tant social que professionnel visant à prévenir les situations de rupture.



Organigramme général Établissements publics du Haut-var

Son intervention se base sur l'évaluation des compétences sociales, scolaires et professionnelles du jeune de manière à l'accompagner dans ses choix et orientations professionnels en cohérence avec ses capacités.

Ses missions et objectifs principaux sont de :

- **Coordonner** le projet du jeune en s'appuyant sur les différents partenaires du territoire
- **Construire et accompagner** un projet préprofessionnel et social ou professionnel et social vers le milieu ordinaire ou spécialisé

- Soutenir **l'autonomie sociale** de l'utilisateur en termes d'accès à la citoyenneté, d'autonomie dans le logement, de déplacements et de vie sociale
- Assurer la continuité et la pérennité du **projet de soins**, ou le mettre en place en coopération avec les partenaires du territoire.
- Préciser le projet d'orientation de l'adolescent ou jeune adulte en favorisant un parcours d'insertion vers le milieu ordinaire
- Renforcer la construction du projet préprofessionnel ou professionnel de l'adolescent ou jeune adulte à travers différentes modalités : évaluation des compétences, évaluation de l'adéquation des compétences et des aspirations du jeune à l'orientation proposée, évaluation des ressources territoriales de formation, accompagnement à la formation, évaluation de l'opportunité de l'orientation au regard du marché du travail

Un des axes essentiels de ce dispositif est sa bonne articulation avec les dispositifs existants qui accompagnent l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap et avec l'ensemble des dispositifs complémentaires d'accompagnement.

Le SESSAD inscrit son action dans la lignée de valeurs fortes, ainsi les principes d'intervention du service sont :

- La personne accompagnée placée au centre du dispositif d'accompagnement,
- La prise en compte des potentiels de chaque personne
- L'adaptation de la prise en charge aux besoins des personnes accueillies
- La réponse à une mission territoriale et de service public
- L'association des personnes accompagnées et de leurs familles aux projets les concernant tout au long de leurs parcours,
- La continuité du parcours
- L'ouverture sur l'extérieur
- L'inclusion de l'institution dans la cité
- Le respect de la singularité de chaque personne, et donc de la nécessaire individualisation de l'accompagnement

Une attention particulière est portée sur :

- La place de la personne accompagnée et de sa famille
- L'évaluation individuelle de la personne
- Les éléments constitutifs du projet personnalisé d'interventions
- Les domaines d'interventions dans le cadre d'un accompagnement global

Les modalités d'organisation et de fonctionnement

Le SESSAD fonctionne 211 jours par an. Il est situé à Salernes dans le Haut Var et s'installe sur la commune de Draguignan.

Les locaux du SESSAD occupent l'étage de l'ESAT situé Z.A. la Baume. La localisation sur Salernes s'explique par la mutualisation des moyens logistiques et des compétences techniques de l'IME de Salernes. En ce sens, le SESSAD peut utiliser les équipements techniques de la Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (restaurant d'application, lingerie, espaces verts...).

La possibilité d'utiliser les locaux des établissements scolaires sera envisagée selon les besoins.

Un repositionnement naturel sur la ville de Draguignan est en cours, de manière à :

- Répondre aux besoins du territoire
- Se rapprocher des établissements scolaires, des jeunes et de leurs familles.

L'établissement s'inscrit dans le projet de création du Pôle Médico-Social de Draguignan qui devrait voir le jour en 2020. Dans cette attente, et en concertation avec la mairie de Draguignan, un local provisoire est recherché.

Le travail d'accompagnement est personnalisé en fonction des besoins et des attentes de la personne accueillie en tenant compte de son emploi du temps scolaire, de ses rendez-vous médicaux et de ses activités extra-scolaires.

Les réponses aux besoins repérés

L'accompagnement global et pluridisciplinaire proposé par le SESSAD, au niveau individuel et collectif, se base sur une réponse personnalisée aux besoins de compensation de chacun, évalués en équipe lors de l'élaboration du Projet Personnalisé.

Selon les projets individuels, le SESSAD propose divers axes de travail sur site et/ou avec les partenaires de manière à développer l'autonomie personnelle, sociale, et les compétences professionnelles de chaque personne par :

1. Un accompagnement à l'orientation
2. Un accompagnement au projet professionnel ou en établissement spécialisé
3. Un accompagnement à l'autonomie et à la vie sociale
4. Un accompagnement éducatif et scolaire
5. Un accompagnement au projet de soins

Le SESSAD inscrit ses actions principalement et au plus près de l'environnement du jeune : la famille, l'école, le milieu professionnel ... pour favoriser une action et une relation de proximité.

L'accompagnement à la santé

Le Sessad du Haut Var s'appuie sur les compétences du dispositif des Établissements Médico Sociaux Publics du Haut Var. L'IME de Salernes dispose d'un dispositif médical et paramédical important :

Pédopsychiatre, personnel infirmier, orthophoniste, psychologue, psychomotricienne ...

Il convient de préciser que chaque fois que nécessaire et grâce à la convention de coopération l'équipe s'appuiera sur la plateforme de service des PEP 83.

L'accompagnement à l'acquisition de l'autonomie quotidienne et sociale

L'objectif est de travailler avec l'éducateur spécialisé toutes les composantes de l'accompagnement à l'autonomie et à la vie sociale qui sont :

- L'alimentation
- La gestion du budget
- Le volet administratif
- La santé
- Le logement
- Les déplacements
- La vie sociale

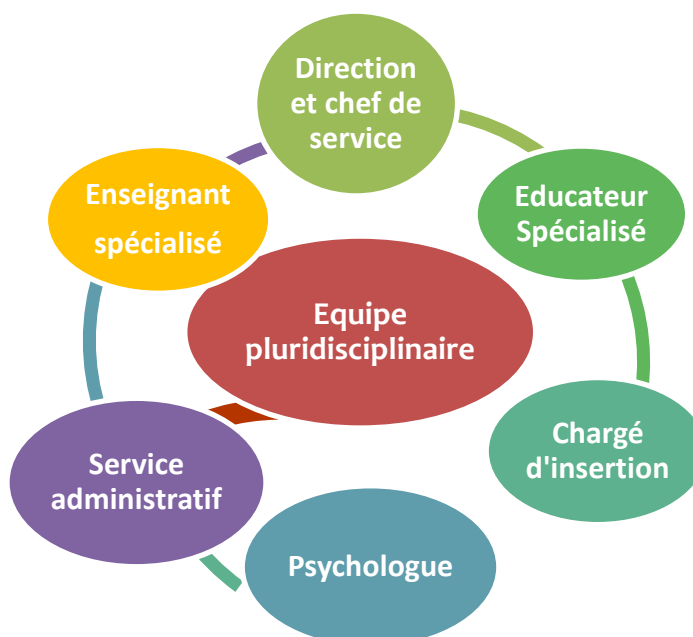
L'accompagnement Professionnel

La chargée d'insertion professionnelle évalue les capacités et les compétences de chaque personne afin d'adapter le projet professionnel, élaborer, valider un parcours d'accès à l'emploi réaliste en collaboration avec la famille et l'équipe enseignante : recherche de lieux de stage, définition des objectifs, suivi, bilans, analyse de postes...

Le soutien à la scolarité

Il est assuré par un enseignant spécialisé de l'Éducation Nationale. Son action est déterminée conformément aux orientations de l'Éducation Nationale validée par l'Inspection ASH (vérifier sigle). Le soutien scolaire est obligatoirement envisagé en cohérence avec l'établissement d'origine.

La composition de l'équipe

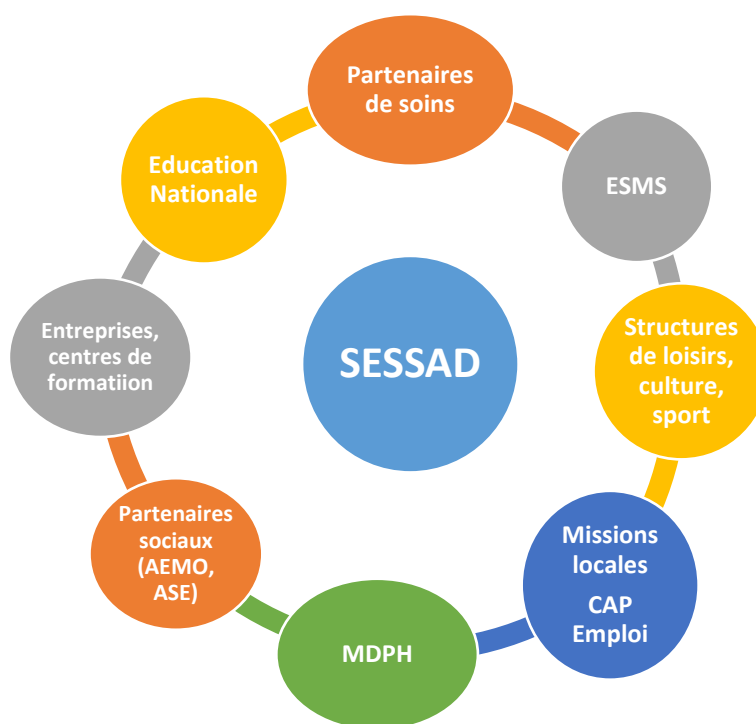


Les modalités de coopération envisagées : les partenariats

Le SESSAD est un acteur de proximité, travaillant en réseau avec l'ensemble des partenaires et inscrit dans une démarche de partenariat actif avec les différents acteurs du territoire autour du projet personnalisé de chaque personne accompagnée.

Des conventions de coopération globales seront signées avec l'ensemble des partenaires du SESSAD :

- Les établissements scolaires, les CFA, les CFA FA
- Les entreprises, les missions locales, Pôle Emploi, Cap Emploi
- Les Hôpitaux (Hôpital de Draguignan notamment) et notamment l'unité psychiatrique et les services liés à la prévention des risques (diététique, addictologie, vie affective et sexuelle, ...)
- Les CMP et les CMPP
- La médecine du travail ...



2 - Méthodologie

La méthodologie d'évaluation est pilotée dans l'établissement par la Direction et les cadres.

Un comité de pilotage destiné à l'évaluation interne a été constitué. Celui-ci est composé de la chef de service, la secrétaire médico-sociale, l'enseignante spécialisée, l'éducateur spécialisé, la conseillère en économie sociale et familiale, de la chargée d'insertion et de la directrice stagiaire. Il est chargé de conduire l'évaluation interne, de prendre du recul sur les pratiques du service de valider les résultats de l'auto-évaluation et le plan d'actions d'amélioration.

Après avoir informé l'ensemble des personnels du service sur le sens, les objectifs et l'organisation de la démarche d'évaluation interne (lors d'une rencontre du service au cours du mois de décembre 2017), la chef de service et la secrétaire médico-sociale ont sollicité l'ensemble des professionnels du SESSAD pour participer, en tant qu'équipe d'auto-évaluation. Tous les professionnels du SESSAD ont accepté.

L'équipe d'auto-évaluation a été chargée : d'évaluer le niveau de satisfaction du service au regard des exigences de chaque thème ; de mettre en évidence les points forts et points à améliorer ; de définir les actions à entreprendre et de participer à la rédaction du plan d'actions d'amélioration.

En acceptant de participer aux réunions de l'équipe d'auto-évaluation, chaque professionnel apporte sa vision du terrain, il contribue à la réalisation d'un projet important pour le service, qui constitue l'étape initiale d'une démarche Qualité.

Pour l'ensemble des 9 thèmes à évaluer, l'équipe d'auto-évaluation s'est réunie cinq fois. Toutes les réunions ont été animées par la directrice stagiaire. Ces 5 réunions ont eu lieu entre le 17 décembre et le 20 janvier 2018, soit sur une période d'environ un mois. En tout, 7 professionnels se sont mobilisés pour participer à cette évaluation interne. Chaque réunion a duré environ 2 heures soit un total d'environ 10 heures de temps passé en réunion. À cela s'ajoute tout le travail de préparation, de rédaction de la grille et de recherche des éléments de preuve.

Les usagers (enfants et leurs familles) :

La récente modification d'agrément, a changé en grande partie la méthodologie d'accompagnement et le public pris en charge. Dès lors, il semble précoce de recueillir des avis sur ce nouveau service. Ainsi, les résultats des enquêtes de satisfaction portent sur le SESSAD CFA-FA et non sur le SESSAD PRO.

Il a été décidé d'élaborer et de diffuser une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des familles et usagers. Cette enquête sera construite par l'équipe du SESSAD PRO et sera diffusée en fin d'année 2018.

L'outil choisi : La grille d'aide à l'évaluation interne

Dès le mois de décembre 2017, lors du cadrage de la démarche, il a été choisi d'utiliser la grille d'aide à l'évaluation interne réalisée par le Réseau QualiSanté 44 et présentée par l'évaluation interne du SESSAD de l'estuaire.

Cet outil s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM, qui préconisent de porter l'évaluation en s'appuyant sur 4 thèmes : 1. La promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale ; 2. La personnalisation de l'accompagnement ; 3. La garantie des droits et la participation des usagers ; 4. La protection des personnes et la prévention des facteurs de risques liés à la vulnérabilité.

Plusieurs structures médico-sociales du département ont participé à l'élaboration de cette grille.

Cette grille se compose de 9 thèmes :

1. Accueil (communication externe, modalités d'accueil de l'utilisateur)
2. Admission (modalités d'admission et d'intégration de l'utilisateur)
3. Environnement et cadre de vie (espaces privatifs et collectifs, espaces d'activité et de prise en charge, espaces extérieurs et cadre de vie)
4. Accompagnement (projet personnalisé, soins d'hygiène, soins médicaux et paramédicaux, respect de la vie privée)
5. Logistique (repas, entretien des locaux, transport de l'utilisateur)
6. Sécurisation (sécurisation des soins, du circuit du médicament, des personnes et des locaux)
7. Sortie de l'établissement (préparation et formalisation de la sortie de l'utilisateur)
8. Ressources Humaines (management, qualité et sécurité au travail)
9. Pilotage (projet d'établissement, management qualité/risques, promotion de la bientraitance, lutte maltraitance).

Celle-ci est détaillée comme suit :

- Le lien entre l'exigence/engagement et l'axe d'évaluation recommandé par l'ANESM ;
- Le niveau de respect de l'engagement
- Le diagnostic/l'état des lieux réalisé (points forts, points faibles)
- Les points d'amélioration identifiés à partir du diagnostic.

Cet outil permet d'aborder la démarche d'évaluation interne par une approche processus. Il permet de recueillir des informations relatives à l'ensemble des processus de la structure et ainsi réaliser l'état des lieux global du service.

Le calendrier de la démarche d'évaluation interne

Un calendrier détaillé de l'ensemble de la démarche a été défini au cours du mois de décembre 2017 (voir le calendrier général ci-dessous et le calendrier détaillé en annexe 1).

Grandes étapes de la démarche d'évaluation	Dates
Détermination de la méthodologie d'évaluation	7 Décembre 2017
Lancement de la démarche d'évaluation interne	13 décembre 2017
Information à l'ensemble du personnel et constitution du comité de pilotage	19 décembre 2017
Réalisation de l'auto-évaluation, en complétant la grille élaborée par le Réseau Qualisanté 44	4 janvier 2018
Table ronde et partage des avis sur la réalisation de l'auto-évaluation	11 janvier 2018
Premières pistes de plan d'action	16 janvier 2018
Analyse des enquêtes de satisfaction passées	17 janvier 2018
Rédaction du rapport d'auto-évaluation	17 janvier 2018
Définition d'un plan d'actions et d'amélioration	18 janvier 2018
Remise de l'évaluation interne à l'ARS	20 janvier 2018

L'état des lieux réalisé permet de dégager des pistes d'amélioration, qui vont ensuite intégrer un plan d'actions d'amélioration.

3 - Résultats de l'évaluation interne

L'évaluation interne a permis à toute l'équipe de revoir éventuellement les points qui étaient à améliorer pour le SESSAD CFA-FA et de voir avec la mise en place du SESSAD PRO ce qui devra être reproduit ou au contraire arrêté.

Cette évaluation interne n'a pas été évidente à mener pour l'équipe car en pleine réorganisation du service lié au nouveau dispositif. Le questionnement sur les différentes thématiques a porté d'une part sur l'activité qui était proposée jusqu'à la fin d'année scolaire 2017 (juin) et sur le nouvel accompagnement depuis la rentrée scolaire 2017/2018 (sept).

Un avantage certain a pu être retiré de cette évaluation. En effet, l'équipe s'est interrogée une nouvelle fois sur l'accompagnement idéal pour ce nouveau dispositif.

Il est à noter que quelques semaines auparavant, tous les professionnels avaient participé à la mise en œuvre du projet de service et donc avaient déjà traité en grande partie les thèmes qui ont pu être abordés durant l'évaluation interne.

L'activité étant encore mesurée, les professionnels ont pu prendre plus facilement de leur temps pour identifier les changements et établir de nouvelles mesures.

POINTS FORTS

Par ailleurs, l'implication de tous les professionnels du SESSAD PRO marque une vraie volonté de s'inscrire dans une démarche continue d'amélioration de la qualité. Cette dynamique permet ainsi à l'institution de se renouveler régulièrement et d'effectuer des changements rapidement si nécessaires.

La présente évaluation interne dévoile que le dispositif SESSAD de manière générale est un dispositif qui a largement fait ses preuves et est très demandé par les familles et les usagers.

L'expérience de l'équipe pluri-professionnelle du SESSAD permet à celui-ci d'apporter une réelle réponse aux jeunes en difficultés. Leur capacité d'adaptation est un atout au regard de la multiplicité des profils ayant recours aux services du SESSAD PRO.

POINTS FAIBLES

La localisation du service reste toutefois une difficulté qu'il faudra pallier dans l'avenir. Toutefois, les professionnels ont pris conscience de ces difficultés et tentent d'ores et déjà d'intervenir à ce niveau (partenariats, mutualisation de moyens IME, mise à disposition de locaux sur le bassin Dracénois etc.)

La nécessité d'insister sur les formations et la sécurisation des locaux (formation incendie, plan Vigipirate etc.) ont pu ressortir de cette évaluation interne. Le plan d'action a par ailleurs permis de faire face à ces carences.